

Observation n°302 du 15/04/2023

Monsieur le commissaire enquêteur ,

Je vous écrit ce mail aujourd'hui, afin de vous faire part de mon opposition au projet d'éolienne a Doussay !

Ces projets non rien d'écologique les éoliennes sont très haute pour prendre le vent mais ne produisent jamais suffisamment d'énergie pour être rentable financièrement et humainement au vue des nombreuses nuisances qu'elles apportent.

Lorsque l'on échange avec les promoteurs ils n'ont pas l'air de connaître leur projet sur le bout des doigts ils disent que les projets seront revendus maintes et maintes fois alors la question se pose qui va les entretenir à quelles moments vont elles être abandonnées ? Après avoir couler plus de 1500 tonnes de béton, après avoir détruit des terrains et/ou forêts pour installer les locaux techniques et autres gaines afin d'acheminer cette électricité...

Tout cela pour une technologie qui n'est pas à la hauteur de ces promesses ( une eolienne fonctionne au maximum à 23% de sa capacité ).

D'autre part le projet est placé sur une zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique, sur laquelle vivent ou séjournent plusieurs espèces d'animaux à protéger certains meme rares et déjà protégés par nos lois (comme l' outarde canepetiere ou certaines espèces de chauves souris .)

Je ne souhaite pas laisser à mes enfants et petits enfants une campagne industrialisé.

Vous comprendrez, monsieur le commissaire enquêteur, que mon avis est défavorable à ce projet d'installation d'Eolienne de plus de 150m prévu sur la commune de Doussay.

Je vous remercie pour votre écoute et vous pris d'agréer mes valeurs distinguées

.

Cordialement

Claire Lassalle habitante de Doussay